



Publié le 1 décembre 2007 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Acquisition de la société d'organisation d'évènements sportifs Occade Sport

[Jean-Luc Soulier](#) et [Catherine Nommick](#) ont assisté Groupe Canal+ dans le cadre de l'acquisition de la société d'organisation d'évènements sportifs Occade Sport. Suite à cette opération qui se réalisera au plus tard fin février 2008, Occade Sport sera intégrée sous la marque Canal+ Events au pôle Edition du Groupe Canal+.

[Cliquez ici](#) pour accéder au communiqué officiel.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.